

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISSANT LE JEUDI

<p>ABONNEMENTS : MONACO - FRANCE - ALGERIE - TUNISIE Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr. Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus. Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.</p>	<p>DIRECTION et REDACTION : au Ministère d'Etat ADMINISTRATION : à l'Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.</p>	<p>INSERTIONS : Annonces : 3 francs la ligne. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré. S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.</p>
--	--	--

SOMMAIRE.

MAISON SOUVERAINE :
Note au sujet de la santé de S. A. S. le Prince Souverain.

PARTIE OFFICIELLE :
Ordonnance Souveraine portant nomination d'un Délégué à une Assemblée Internationale.
Arrêté ministériel fixant le pourcentage des blés.

ÉCHOS ET NOUVELLES :
Distribution des Prix aux Elèves du Lycée et de l'Etablissement Secondaire de Jeunes Filles.
Réception de S. Exc. le Ministre d'Etat à la Maison de France.
Etat des jugements du Tribunal Correctionnel.

MAISON SOUVERAINE

Un journal des environs, sans même se donner la peine de prendre des informations au Palais de Monaco, a publié dans son numéro du 26 juin et en première page, un tissu de fausses nouvelles concernant la santé de S. A. S. le Prince. Nous sommes heureux de pouvoir démentir officiellement et de la façon la plus formelle toute cette invention.

Le Prince est en parfaite santé; après un séjour de deux mois dans diverses localités de Suisse, Il passera quelques jours au Château de Marchais et se rendra de là en Angleterre.

PARTIE OFFICIELLE

ORDONNANCES SOUVERAINES

N° 1369. **LOUIS II**
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO
Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Pierre Ghilain, Notre Consul à Liège, est nommé Délégué de Notre Principauté à la 2^e session de l'Office International de Documentation de Médecine Militaire.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Directeur du Service des Relations Extérieures et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Tarasp (Suisse), le vingt-quatre juin mil neuf cent trente-deux.

LOUIS.

Par le Prince
P. le Secrétaire d'Etat,
Le Conseiller d'Etat.
J. MAUREL.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,
Vu l'Ordonnance du 21 août 1931 fixant les règles du pourcentage des blés français obligatoirement mis en œuvre pour la fabrication des farines panifiables;

Vu Notre Arrêté du 27 août 1931 ;
Vu Notre Arrêté du 21 juin 1932 ;
Vu la délibération du Conseil de Gouvernement du 28 juin 1932 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

Le pourcentage minimum de blés français que les meuniers devront, sous réserve des dispositions du § 2 de l'article 1^{er} de l'Arrêté du 27 août 1931, obligatoirement mettre en œuvre pour la fabrication des farines destinées à la panification et autres usages alimentaires, est fixé à 60%.

ART. 2.

L'Arrêté du 21 juin 1932 est abrogé.

ART. 3.

M. le Conseiller de Gouvernement pour les Finances est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le vingt-neuf juin mil neuf cent trente-deux.

Le Ministre d'Etat,
M. BOULLOUX-LAFONT.

ÉCHOS & NOUVELLES

La distribution des prix aux élèves du Lycée et de l'Etablissement Secondaire de Jeunes Filles a eu lieu samedi matin, 2 juillet, sous la présidence de M. le Conseiller Privé et d'Etat Henry Mauran, Ministre Plénipotentiaire, Directeur du Cabinet du Prince Souverain.

S. Exc. M. Bouilloux-Lafont, Ministre d'Etat, assistait à la cérémonie, ainsi que les Autorités et Notabilités.

Pour la première fois depuis la création du Lycée, le mauvais temps a troublé la solennité. Une averse de courte durée, mais violente a empêché la réunion habituelle dans la cour de l'Etablissement. M. Baraud, Directeur, a fait rassembler les élèves sous le préau et c'est là qu'après l'exécution de l'*Hymne Monégasque*, S. Exc. Henry Mauran a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames,
Messieurs,

Je m'excuse de vous retenir un instant encore sous l'orage au seuil de cette maison.

J'aurais pu me souvenir que les jours gris et pluvieux sont plutôt réservés, par contradiction, aux cérémonies officielles qui, comme chacun sait, sont généralement très gaies.

Hâtons-nous cependant ; nous avons ensemble des devoirs à remplir.

Adressons à S.A.S. le Prince l'hommage de notre respectueuse gratitude pour la sollicitude constante qu'Il témoigne au Lycée dont Il suit, avec autant d'intérêt que de sympathie, et les travaux et les succès.

Monsieur le Ministre, vous avez bravé l'averse pour vous retrouver au milieu de nous. C'est la première fois, je crois, que le Ministre d'Etat assiste à la cérémonie ; c'est une alliance nouvelle sous le double signe symbolique de l'olivier tutélaire et de la lande fleurie du pays d'Armor.

Le Lycée et ses amis ne l'oublieront pas. A votre Directeur et à ses chers collaborateurs, renouvelons l'expression de notre affectueux attachement : leur valeur, leur zèle, leur dévouement, ont fait du Lycée de Monaco un établissement modèle dont la renommée s'étend au loin.

Je m'empresse d'attribuer à vous-mêmes une part de cette renommée que consacrent votre application, les diplômes que vous acquérez et les situations que vos devanciers se sont faites dans la vie.

A le constater et à le dire, j'éprouve la fierté légitime de l'un des vôtres et le plaisir réfléchi d'un ancien.

Et ainsi les générations issues de l'Université affirment d'âge en âge la solidarité de leurs sentiments et de leurs souvenirs.

Nul, d'ailleurs, ne résiste à leur appel, à leur séduction. Que de fois ma pensée n'a-t-elle pas repris avec vous le chemin de la classe, tantôt par les matinées frileuses d'hiver, où il sied de se réchauffer aux récits des hauts faits d'Alexandre et de César ou à la construction d'une solide formule algébrique ; tantôt dans la splendeur des jours d'été, annonciateurs du repos et de la détente, après la fièvre des examens et des concours. Que de fois encore n'ai-je pas été tenté de prendre part à vos colloques, de me mêler à vos groupes joyeux, encore qu'un peu bruyants parfois et désordonnés. Ne vous excusez pas : il en était ainsi de notre temps, autrefois...

Nous allions aussi, nous hâtant vers le lycée, nantis des recommandations paternelles et des promesses d'indulgences plénières des mamans. Chaque jour, se même cérémonial se renouvelait ; quittant la maison familiale, nous la saluions de « bonjours » ou « d'au revoirs » retentissants ; et le cher visage maternel, trop tôt disparu, se penchait au balcon et souriait, et la douce voix, trop tôt éteinte, répondait : Au revoir, petits, travaillez bien, soyez contents.

Travaille bien, sois content, c'est toute la vie ! Travaille, pour remplir honorablement ta destinée ; pour tenir ta place, si modeste, si humble, si infime, si pauvre soit-elle, dans un système qui est le monde, parce qu'avec les autres êtres il est nécessaire de concourir à l'harmonie de l'ensemble.

Il y faut persévérer, parvenir ; et si d'aventure d'aucuns te traitent de parvenu, souris et réjouis-toi : il en est tant qui, dans leur superbe, ayant vainement tenté de mettre à profit le travail des autres, ne sont parvenus à rien.

Le travail porte en soi sa récompense ; par lui, tout arrive à l'heure dite.

Il fut un temps où l'on méprisait les alchimistes : à une syllabe près, nous honorons les chimistes et nous eussions aimé entendre leur louange et celle des physiciens par la voix éloquent et autorisée de M. Blin.

Sois content, garde toi du pessimisme, du découragement, de la lassitude morale. Les épreuves de la vie, comme celles des photographes, se classent en positives et en négatives. Les positives sont celles qui risquent d'affecter notre droiture, notre loyauté, notre conscience, nos affections. Les négatives nous viendront sans doute de la jalousie, de la mauvaise foi, de l'injustice, et pour tout dire, de l'ignorance de certains autres.

Aucune importance. Ce sont des laisser pour compte à un passif qui n'est pas le nôtre. Ça, ça n'existe pas.

Le monde poursuit sa route et la roue tourne. Le cordier cordant de M. Lunel continuera de tourner la sienne, en philosophe supérieur, tout près de ce pont d'Avignon sur lequel, je l'espère, on continuera de danser en rond ; et les fantômes de l'Histoire, qui sont tout de même d'une autre taille que les fantoches, continueront de passer sous les violettes du soir de M. Lassale. L'Université nous permet ces espérances et nous donne cette sérénité. Elle nous conduit plus haut encore et nous élève sur les sommets où tout est lumière et vérité. Elle fait de son enseignement une doctrine, une culture, une religion du devoir, face à la vie et face à la mort.

Dans la tourmente de la Grande Guerre, les Universitaires nous ont donné le premier exemple et la suprême leçon.

Merci, nos bons maîtres, la dernière classe terminée, vous avez écrit pour la Patrie une page inoubliable d'Histoire que les larmes et le sang des vôtres ont scellée de leur gloire. Merci : vous aurez fait de nous, et tout ensemble, des humanistes et des hommes...

Au revoir, amis, travaillez bien, soyez contents !

Ce discours a été chaleureusement et longuement applaudi.

Le discours de M. Blin, professeur de physique, n'a pas été prononcé. En voici le texte :

Mesdames,
Messieurs,
Chers Elèves,

Vous avez entendu, dans les discours d'usage des précédentes distributions de prix, vanter la valeur éducative de presque toutes les disciplines que l'enseignement secondaire vous impose. Il fallait enfin que vous écoutiez vanter les mérites de la dernière arrivée.

Au XVIII^e siècle il était facile de connaître les quelques grandes découvertes que les hommes avaient faites au point de vue des Sciences Physiques. Certains spécialistes seuls avaient accumulé des observations que l'on n'avait pu encore coordonner pour en faire une véritable science. Il ne pouvait être question d'en faire la matière d'un enseignement.

Mais pendant le cours du XIX^e siècle bouleversements se sont produits dans cet ordre d'idées ! Quelles transformations dans la Société en sont résultées ! En Physique il suffit de voir ce que l'on a obtenu depuis un siècle de l'électricité et des machines thermiques. En Chimie c'est encore plus merveilleux : cette science a été créée de toutes pièces et pourtant quels prodiges n'a-t-elle pas produits !

Il était donc nécessaire que ces sciences nouvelles prissent une place convenable dans l'enseignement secondaire. C'est ce qui fut fait, au début de ce siècle.

Mais depuis, il s'est produit une réaction provenant de la lutte acharnée que se livrent les représentants des Humanités classiques et modernes et dont les sciences Physiques font les frais. Il est cependant évident, pour tous, que ce sont elles seules qui font progresser l'Humanité ; aussi ce n'est pas leur importance dans la Société que nos Grands Maîtres de l'Université contestent ; mais leur contribution à la culture générale des élèves : cette fameuse culture qui ne peut exister, selon chaque spécialiste, que grâce à la discipline qu'il enseigne.

Je vais faire comme tous mes collègues et vous prouver que les vertus éducatives des matières que j'enseigne sont évidemment bien supérieures à celles de toutes les autres matières.

Pourtant non, car je vais vous montrer que les Sciences Physiques sont aussi moralisatrices et que parmi les plus belles qualités morales qu'elles nous inculquent, il y a la Modestie. C'est donc fort modestement que je vais essayer de vous faire voir comment elles peuvent autant que tout autre discipline contribuer à la culture.

Il faudrait, au préalable, définir ce que l'on entend par ce mot ! Il y a autant de définitions que de pédagogues. Voici celle d'un de nos plus grands mathématiciens : « la culture est l'entraînement de l'esprit à la pratique du jugement et du raisonnement ». Je ne la prendrai pas, car on m'accuserait d'avoir partie liée avec ce savant et de montrer ainsi trop facilement que ce sont les Sciences qui sont le meilleur instrument de culture.

Je vais, au contraire, choisir la définition d'un de nos meilleurs professeurs de lettres, que me mettra en beaucoup plus mauvaise posture. Je dirai, avec lui : « la culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié ».

Je suis certain que cette définition va contenter tous les élèves et les parents. Si l'on reproche à un jeune bachelier de ne plus pouvoir traduire une phrase latine, de ne pouvoir comprendre un interlocuteur étranger, de ne pouvoir mettre au point un microscope ou même un appareil photographique, il pourra répondre : « évidemment je ne sais rien mais j'ai la culture ». Quelle gloire ce sera pour ses chers parents.

Comment donc les Sciences Physiques, qui représentent, pour la plupart des personnes, même instruites, un ensemble de tours de prestidigitations, peuvent-elles contribuer à cette culture ?

Comment peuvent-elles contribuer à la formation de l'homme en général, à sa préparation à la vie sous toutes ses formes ?

L'enseignement des Sciences Physiques est le seul qui présente un double aspect, expérimental d'abord, théorique ensuite. Il intervient directement dans l'initiation de l'élève à des formes variées d'activité, tant intellectuelles que manuelles.

Dans les classes élémentaires, l'enseignement de ces Sciences sous le nom de leçons de choses est exclusivement basé sur l'observation des faits. On ne peut demander davantage à de jeunes enfants. C'est pourquoi dans les premières années de notre enseignement secondaire le programme a délaissé avec juste raison les Sciences Physiques pour les Sciences Naturelles qui, elles, peuvent se contenter au début de l'observation. Elles constituent d'ailleurs la meilleure préparation à l'étude des lois physiques en forçant le jeune élève à se rendre compte de ce qui se passe autour de lui.

Ce n'est que dans les classes plus élevées que l'on pourra aborder la seconde étape : l'élaboration des lois physiques. Quand on a, en effet, pris contact avec la réalité concrète, par l'observation immédiate des faits, il faut interroger la nature soi-même. Ceci semble, à première vue, plus difficile et en tout cas exige plus de peine. Croyez-vous cependant qu'un enfant soit incapable de le faire ? Pour répondre, il suffit de le regarder quand on lui a apporté un jouet. Il s'en lasse vite et s'il le conserve c'est pour se livrer dessus à de multiples expériences.

Mais n'est-ce pas de même grâce à ses mains chercheuses et inhabiles que ce même enfant beaucoup plus jeune a perçu les trois dimensions des corps, leur degré de dureté ou de résistance, la variété de leurs formes.

C'est en étudiant la place que chacun d'eux occupait que l'idée d'espace a surgi dans son esprit. C'est aussi parce que ses yeux curieux errant sur chaque chose, ont été différemment impressionnés que ce jeune enfant a eu la notion des couleurs, des aspects et qu'il a pu classer dans son jeune cerveau les teintes et les silhouettes.

Ce qui lui semble dix ans plus tard, faire intégrale partie de son moi, n'est que le résultat d'un persévérant et expérimental travail, fixé par une surprenante mémoire qui enregistre sensations et expériences et assure la durée des connaissances.

Les premières connaissances sont uniquement dues à l'expérience, ceci est indéniable. Ce n'est que peu à peu que de ces notions premières, toutes physiques, ont découlé les idées abstraites. Si les abstractions mathématiques vont nous venir en aide, n'oublions pas

qu'elles-mêmes ne sont que d'origine expérimentale. Ce n'est que parce que le jeune enfant a « expérimentalement » acquis la certitude que deux répétées deux fois font quatre que l'idée de nombre s'impose à son esprit.

Cette méthode, si naturelle, que les hommes ont employée de tout temps n'a été vraiment fructueuse qu'à la Renaissance. Cela vous explique pourquoi les Sciences Physiques basées uniquement sur l'Expérience, n'ont pu se développer que tout dernièrement ; en particulier la Chimie qui ne peut émettre aucune assertion qu'elle ne peut prouver, dont les lois les plus osées ne sont que la traduction immédiate de l'Expérience. Elle est par excellence la Science Expérimentale. Elle augmentera chez l'enfant cet instinct d'observation mais aussi de réflexion basé sur l'Expérience ; elle développera en lui la faculté d'induction, la logique, en l'obligeant à rattacher à un même chaînon des faits très différents en apparence.

Voici donc nos élèves arrivés au moment où ils pourront reproduire expérimentalement, donc volontairement, ou des phénomènes auxquels ils ont assisté depuis leur plus tendre jeunesse, comme la chute de corps pesants de formes très diverses ou bien d'autres phénomènes que pour la première fois de leur vie, le professeur leur a fait entrevoir ou même a réalisés devant eux : par exemple la décomposition de l'eau par le courant électrique.

Il faut que cette expérience puisse porter ses fruits. Elle ne le peut que par une « mesure ». Ce n'est que grâce à cette mesure que l'élève pourra connaître les rapports existant entre les faits observés et les conséquences qui en découleront.

Il lui sera, alors, nécessaire, lorsqu'il aura pu réaliser une mesure, et mieux de multiples mesures, de faire appel à cette admirable langue, la seule langue vivante dont on ne pourra jamais se passer : la Mathématique. Ceci vous explique pourquoi le professeur de Physique ne peut réaliser une expérience que lorsque son collègue de Mathématiques a suffisamment dégrossi ses élèves. Le moindre bagage mathématique représente à lui seul des milliers d'expériences qu'ont faites nos ancêtres et dont nous utilisons les résultats en quelques classes. Les études que nos élèves doivent faire depuis la table de multiplication jusqu'à leur première expérience de Physique représentent en raccourci les résultats intellectuels de l'homme depuis sa création jusqu'au début du XIX^e siècle.

Nous voilà donc à même d'utiliser cette langue mathématique « qui n'a pas de signes pour les notions confuses ». Elle nous permettra de comprendre, d'assimiler l'expérience que nous faisons. Car, selon Lord Kelvin : « On ne peut savoir quelque chose d'un sujet que si on peut l'exprimer par un nombre ». C'est d'ailleurs pourquoi il m'a été difficile de vous trouver une définition de la Culture comme il en serait pour quantité d'autres mots dont nous nous délectons constamment.

Mais c'est à ce moment que l'élève va éprouver une petite déception. Il est capable de résoudre les calculs que son professeur lui propose avec des nombres bien déterminés. Mais en Physique le nombre représentant la mesure faite n'est jamais rigoureusement exact. C'est alors qu'il verra la relativité de la Science.

On crut pendant longtemps qu'au prix d'un labeur opiniâtre, l'homme parviendrait un jour à la « vérité absolue » ; il semble établi aujourd'hui que ces deux mots accolés n'ont aucune signification.

Il n'en est pas moins du plus grand intérêt d'accroître l'approximation avec laquelle telle ou telle grandeur est déterminée. Il suffit parfois de faire une mesure avec une décimale de plus, pour que l'on soit conduit à la découverte d'un corps nouveau, comme cela fut le cas pour l'Argon. Ce n'est qu'en mesurant des coefficients d'élasticité ou des intensités de courant électrique avec une décimale de plus que nous pouvons faire avancer nos connaissances sur l'aviation ou la radiophonie.

Nous sommes donc assurés de commettre un erreur dans toute mesure physique ; aussi faudra-t-il toujours accompagner le résultat obtenu de son « erreur absolue ».

C'est ici que notre enseignement scientifique saura nous apprendre à « distinguer l'accessoire de l'essentiel ». C'est une opération mentale très simple lorsqu'il s'agit de cas usuels. Ainsi, on vous apprend dès la plus tendre enfance que la terre est sphérique, puisque toutes les verticales passent par son centre. Or cela n'empêche pas l'architecte d'utiliser le fil à plomb pour construire ses murs et il doit être alors persuadé que les verticales sont parallèles. C'est donc un erreur, mais négligeable. D'où la nécessité de connaître toujours l'ordre de grandeur de l'erreur commise.

Comme nous aurons à comparer dans une même expérience des mesures de grandeurs différentes, il faudra connaître non plus seulement l'erreur absolue mais l'erreur relative commise sur chacune de ces mesures. Cela nous empêchera de faire des travaux inutiles. Ainsi il serait absurde de peser, au milligramme près, l'eau d'un calorimètre, quand on ne dispose que d'un thermomètre au dixième de degré.

Nous voici en possession de mesures ayant même erreur relative ; nous allons essayer d'en tirer une loi. Quelquefois il sera facile de l'établir même si nos mesures sont peu précises : comme la loi de Mariotte. Mais le plus souvent nous devrons nous contenter de vérifier les lois que les hommes ont énoncées, après des siècles de tâtonnement, comme la loi des Sinus de Descartes.

Nos lois physiques seront mises ensuite sous une forme mathématique complétée par une représentation graphique. Nous pourrions ainsi facilement déduire la valeur d'une grandeur inaccessible en mesurant une autre grandeur. Il suffira, par exemple, de connaître le temps qu'une pierre met à atteindre le fond d'un puits pour obtenir la profondeur de celui-ci.

Bien plus, grâce à ces lois, si une cause du phénomène naturel étudié varie, nous saurons à l'avance ce qui va en résulter. C'est-à-dire nous nous transformerons en véritables devins. Nous pourrions, par exemple, calculer l'allongement d'un rail de chemin de fer lorsque sa température s'élève de trente degrés et nous prendrions nos précautions pour éviter un déraillement.

Souvent ce que l'on appelle la « fatalité » lors d'une catastrophe n'est tout simplement qu'une omission des lois physiques les plus simples.

Grâce aux manipulations en Sciences Physiques, l'élève sera en contact avec la réalité. Il devra acquérir des habitudes d'ordre si nécessaires à la vie courante.

Il s'habituerà à raisonner, non plus sur de pures abstractions plus ou moins bien définies, mais sur des appareils tangibles et parfois de quelle valeur !

Vous vous rappelez sûrement cette boutade d'un savant certifiant que le plus grand philosophe du monde était moins utile pour le progrès qu'un électromètre. Cela peut s'expliquer lorsqu'on pense que cet électromètre représente la quintessence de la pensée, non pas d'un, mais de centaines des plus grands savants, donc philosophes, de tous les temps antérieurs. Ce n'est pas seulement un professeur qui vient en aide à l'élève qui le manipule mais tous ces remarquables pionniers de la civilisation.

L'enseignement des Sciences Physiques, en même temps qu'il développe l'esprit de l'enfant par le contact avec la réalité, lui donne le sens d'un effort collectif et continu de notre espèce.

Quant à son influence morale, il me suffit de vous rappeler ce qui disait Berthelot : « Nous sommes les esclaves d'une vérité qui nous est extérieure et que nous ne pouvons connaître qu'en observant. La vérité s'impose ainsi avec la force inéluctable d'une nécessité objective, indépendante de nos désirs et de notre volonté. Rien n'est plus propre que cette constatation pour donner à l'esprit cette modestie, ce sérieux, cette fermeté, cette clarté de conviction qui le rendent supérieur aux suggestions de la vanité ou de l'intérêt personnel. »

Nous pouvons cependant ajouter que la Science nous met en rapport avec quelque chose de plus grand que nous, qu'elle nous offre un spectacle toujours renouvelé et toujours plus vaste. Derrière ce qu'elle nous montre de grand, elle nous fait deviner quelque chose de plus grand encore ! Ce spectacle est pour nous une joie dans laquelle nous nous oublions nous-mêmes et c'est par là que la Science est moralement saine.

Enfin, on a reproché aux Sciences de dessécher le cœur. En aucune façon ceci ne peut s'adresser aux Sciences Physiques. Est-il plus belle école d'imagination qui puisse construire de plus poétiques hypothèses ? Celles-ci nous permettent de comprendre d'une manière plus complète la nature et les faits qui nous entourent. Nous pourrions ainsi en saisir mieux l'ineffable et troublante harmonie.

Il est cependant hors de doute que les goûts à ce sujet différent et que certains esprits peuvent être aveuglés devant les beautés de la nature, comme il en est d'autres qui sont sourds lorsqu'il s'agit d'entendre l'harmonie des mots que rythme la poésie. Mais il n'est certes aucune intelligence saine qui puisse refuser de se laisser captiver par une Science qui lui révèle l'immensité des mondes, depuis ces espaces si étendus que la lumière, marchant cependant avec la prodigieuse vitesse de 300.000 kilomètres par seconde, met des siècles à les parcourir, jusqu'à ces atomes, qu'il faut accumuler par millions pour constituer un objet à peine perceptible avec le plus puissant microscope.

Je pense bien qu'après tout ce que je vous ai dit, vous êtes convaincus que les Sciences Physiques sont devenues « l'instrument de culture par excellence » quelle que soit la définition que vous donnerez au mot culture. D'ailleurs depuis le début de ce siècle, elles constituent la plus belle partie de ce que l'on commence à appeler les « humanités scientifiques ». Si elles ont à souffrir actuellement de la lutte acharnée que se livrent les autres humanités classiques et modernes, il est possible que, dans un avenir plus ou moins proche, elles seules subsistent, car elles seules représentent le « Progrès ».

Dois-je, en effet, oublier le but utilitaire de ces Sciences ? A chaque découverte scientifique se rattache une transformation de la Société. C'est en voulant répondre à de nouveaux besoins de cette Société que les savants ont trouvé leurs plus grands principes théoriques. N'est-ce pas en cherchant à perfectionner la machine à vapeur que Carnot a été conduit à son immortel principe de thermodynamique ; comme Lavoisier avait été amené à créer la chimie moderne en étudiant l'éclairage de la Ville de Paris, le gonflement des ballons et la fixation des droits d'octroi sur les combustibles.

L'espèce humaine se comporte comme le jeune enfant qui acquiert petit à petit la notion de ce qui l'entoure par l'expérience et qui se développe dans un milieu dont il explore peu à peu et assemble par tâtonnements et raccords successifs les propriétés et l'étendue.

Que va-t-il se passer si notre jeune bachelier bourré de « culture » se souvient pourtant de quelque chose ?

Selon la nature de la matière qui aura contribué à cette « culture », il pourra, pour se distraire, traduire Virgile ou Shakespeare à livre ouvert lorsque, pendant les vacances, la pluie le clouera à la chambre. Mais s'il se rappelle ses cours de Physique il pourra s'intéresser plus particulièrement à ce que l'on est convenu d'appeler le « confort moderne », qui doit naturellement comporter, outre un superbe appareil radiophonique, un phonographe avec un « super pick-up » ; sans oublier les multiples appareils que l'on peut brancher sur la canalisation électrique. Et s'il fait beau, ce sera une excellente occasion d'essayer son automobile, son appareil cinématographique, voire même son avion ou son canot automobile.

Mais c'est alors que vous aurez dans la famille le drame qui se joue actuellement dans l'Université. Le papa pourra, à la rigueur, reprendre son fils à propos d'une citation latine ou d'une phrase allemande, car il paraît, selon les parents, que les langues mortes ou vivantes étaient beaucoup mieux étudiées de leur temps. Mais quand il s'agira de remettre l'automobile en marche, c'est le jeune bachelier qui triomphera. Il en sera de même pour le rendement de l'appareil de T.S.F. par une combinaison de selfs et de condensateurs. Souvent le papa trop vieux pour se mettre « à la page » sera un peu humilié du nouveau savoir de son fils. Il tâchera même de passer outre, quitte à risquer la « panne » de tous ces coûteux jouets familiaux. N'en est-il pas de même dans nos Conseils supérieurs de l'Université où les très nombreux représentants des vieilles humanités, ne pouvant s'adapter, essaient par tous les moyens de juguler les trop peu nombreux représentants des nouvelles Sciences. Mais comment résister au Progrès !

Il est vrai qu'il est des esprits chagrins qui en voyant des accidents d'automobiles, des catastrophes maritimes, des chutes d'avion, de terribles hécatombes d'êtres humains produites grâce aux plus récentes découvertes scientifiques, honnissent le Progrès. Ils accusent la Science et par suite tous les Savants de ces calamités. Ils ne comprennent pas que la Science ne fait que donner de nouvelles possibilités à l'homme. Grâce à une arme perfectionnée, le plus chétif devient bien supé-

rieur à l'homme le plus fort. Certains individus pourront employer ces nouveaux moyens maladroitement et parfois à l'encontre des lois morales. Certaines nations les utiliseront pour se défendre et malheureusement pour attaquer.

Il y a maintenant un écart énorme entre le perfectionnement rapide de la Science et l'imperfection morale de l'humanité. Et l'on a parlé parfois de la faillite de la Science! Elle n'a jamais eu la prétention de venir en aide à la Morale. Celle-ci a-t-elle beaucoup progressé depuis l'âge des cavernes? Lisez votre journal quotidien.

Et, pourtant, c'est peut-être la Science qui seule permettra d'imposer les lois morales! Car je partage l'avis d'un très grand philanthrope qui a découvert le plus terrible des explosifs: « Le jour où deux corps d'armée seront à même de se détruire l'un l'autre en moins d'une seconde, les nations civilisées reculeront d'horreur et rappelleront leurs troupes ». Il écrivait ceci après le premier congrès de la paix; mais depuis cette époque, que de perfectionnements dans l'art de se détruire! Aussi pouvons-nous espérer que bientôt la Science tuera la guerre.

Mais avant d'en arriver là et pour tranquilliser ces ennemis de la Science qui, j'en suis certain, ne pourraient, pas une seconde, vivre sans leur nouveau confort, je ne m'attarderai pas même à leur signaler les dernières merveilles que la Science a su réaliser. Il me suffira de leur faire connaître que grâce à la Physique l'homme a pu, non pas contempler la puissance de ses sens, mais multiplier cette puissance par 1.000, 10.000 et même 100.000. Alors que l'œil ne peut pas apprécier un intervalle inférieur à un dixième de seconde on a pu prendre 100.000 photographies par seconde et incessamment on en obtiendra 1.000.000. Non seulement il existe déjà des établissements de télévision, mais on a pu prendre des photographies à 400 kilomètres de distance. Je ne vous dirai rien des photographies qu'un avion peut prendre, la nuit, du sol, bien que se trouvant à très haute altitude, car c'est dans un but guerrier.

Mais je voudrais montrer à ces détracteurs de la Science comment en annulant les progrès qu'elle peut accomplir, on supprimerait du même coup la grande majorité de l'humanité bien plus sûrement que par n'importe quelle guerre.

Vous vous souvenez d'un grand économiste qui avait trouvé que la population s'accroissait suivant une progression géométrique alors que les moyens de subsistance ne croissaient que suivant une progression arithmétique. Encore ici, s'il y a eu faillite ce n'est pas de la part de la Science. Non seulement elle a réussi à nourrir le surpeuplement, mais elle a créé la surproduction. Or, cet excès de bien-être qu'elle a réussi à produire, a pu, par suite des égoïsmes individuels ou nationaux, être présenté par certains économistes comme une calamité mondiale. Il a été, en effet, impossible à ces derniers de faire une équitable répartition des richesses que la Nature améliorée par la Science a produites en certains points du Globe.

À la surface de la Terre, se retrouvent les mêmes difficultés qui sévissaient au Moyen Age, à l'intérieur de la France actuelle, mais alors divisée en provinces. Certaines de celles-ci étaient particulièrement propices à la culture du blé, d'autres à celle de la vigne; il fallait donc favoriser les échanges. C'est en unifiant la France qu'on est parvenu à supprimer de perpétuelles discordes.

Maintenant c'est entre ces compartiments du genre humain appelés « nations » que se livrent les plus terribles luttes économiques qui peuvent si facilement conduire à l'état de guerre. Au lieu de favoriser les échanges, on utilise les découvertes de la Science à se passer de ses voisins; comme si, à l'heure actuelle, une nation civilisée pouvait vivre isolée. Or, comment voulez-vous que sur certains sols granitiques de la douce France où l'on utilise encore une paire de vaches, qui ont tout au plus la poésie des deux beaux bœufs de Pierre Dupont, pour cultiver le blé, on puisse avoir un rendement capable de rivaliser avec celui des pays où quelques ingénieurs sur des machines électriques sont suffisants pour assurer l'existence de milliers d'individus. Il en est de même pour la culture du riz. Dans certaines colonies on ensemeince à la main; alors que dans d'autres pays on ensemeince d'une façon bien plus régulière avec un avion qui en une minute dissémine, sur un hectare, cent kilogrammes de grain.

Il est donc indispensable qu'il y ait unification, tout au moins économiquement parlant, de toute notre planète. Alors, non seulement il sera facile d'assurer l'existence de tous les êtres humains actuels mais d'une bien plus grande quantité encore.

Quelle est la puissance qui pourra imposer cette simplification de l'existence? N'est-ce pas déjà la Science qui a permis l'unification de la France? Les rois étaient seuls assez riches pour se procurer les canons et armer leurs soldats de mousquets et d'arquebuses et ils purent ainsi triompher facilement de la superbe mais insuffisante cavalerie des nobles, puis démolir les châteaux féodaux.

Peut-être sera-ce une nouvelle invention chimique qui permettra à une nation non pas d'asservir, car on ne dit plus aujourd'hui que le fils du roi de Bourges a asservi la Bourgogne, mais d'unifier toute la terre.

D'ici là, supposons que grâce à la Science, toute l'humanité puisse vivre sans trop de secousses désagréables. N'aura-t-elle pas cependant des ennemis constants qui existent déjà?

Ce sont en général des infiniment petits. Ils peuvent prendre brusquement naissance par milliards, mais c'est également par milliards que l'on peut les détruire en faisant varier de bien peu le milieu dans lequel ils se trouvent.

Qu'est-ce, en effet, que la santé physique? Un simple équilibre chimique. Tous nos fléaux: cancer, tuberculose, rachitisme ne sont dus qu'à un déséquilibre organique. C'est par un dosage infinitésimal des éléments que vous étudiez en Chimie que notre être peut vaincre de lui-même ces calamités. Si, avec des réactions chimiques, in vitro, on n'a pu actuellement créer la vie, on a pu très souvent la prolonger. D'ailleurs sur beaucoup d'autres points, la synthèse chimique a dépassé la nature et tous les espoirs lui sont permis.

Rappelez-vous encore tout ce que la Physique a su créer pour vaincre les souffrances physiques. Il n'y a pas une branche de la médecine qui n'ait recouru à elle. Une de ses dernières applications n'a-t-elle pas permis de prendre de surprenants clichés stéréoscopiques des parois internes de l'estomac?

Voici notre humanité en excellente santé; à qui va-t-elle s'adresser pour satisfaire sa soif insatiable du beau?

Que ce soit pour confectionner ses étoffes, pour les teindre, que ce soit pour se créer un intérieur à la fois confortable et luxueux, que ce soit pour charmer non seulement le sens de la vue mais celui de l'odorat, ou du goût, ou de l'ouïe, ou du toucher, l'homme fera toujours appel aux dernières découvertes de la Science.

Supposons maintenant qu'il lève les yeux vers l'immensité des cieux et qu'il cherche à comprendre. Qu'est-ce qui lui permettra d'avoir une réponse momentanément suffisante? Cette même science qui lui a permis d'avoir des notions de la croûte terrestre qui le supporte ou de l'autre immensité des océans qui l'entourent. Y a-t-il, en effet, un seul appareil de ce splendide et unique Musée Océanographique que l'on puisse connaître sans aucune notion de Physique? Ce Musée concrétise les merveilleuses idées de savants parmi lesquels le Prince Albert I^{er} de Monaco. Et voici pourquoi Son Auguste Fils, S.A.S. notre vénéré Prince actuel n'a jamais hésité à faire le nécessaire pour doter nos laboratoires de tous les appareils sans lesquels notre enseignement des Sciences Physiques ne serait qu'incomplet et illusoire.

Enfin, que l'être humain laisse voler son esprit au delà des derniers astres visibles dans les plus puissants instruments d'Optique. Qu'il aborde la Métaphysique, qu'Aristote, à juste raison, plaçait immédiatement après la Physique. Il lui sera nécessaire de faire appel à toutes ses connaissances scientifiques. Et ne croyez pas, surtout, qu'elles seront différentes de celles que l'on vous enseigne dans les classes du lycée. Si parfois elles font appel à de nouvelles hypothèses, qui ne seront toutes qu'éphémères, elles ne peuvent se baser que sur des expériences tout à fait semblables à celles que vous pouvez réaliser. N'est-ce pas le grand philosophe Bergson qui dans un livre tout récent nous dit: « qu'on ne peut s'élever au-dessus de la matière qu'en la prenant elle-même pour point d'appui ».

Cette idée n'est-elle pas d'ailleurs personnifiée dans Einstein qui est le vivant exemple de l'ascension de l'ingénieur terre à terre du Polytechnicum de Zurich au rang du plus grand philosophe moderne, plus grand que Newton et Kant.

N'est-il pas, en même temps, le plus grand poète? Certes, sa poésie vous semblera parfois un peu trop « hermétique ». Il est vrai que pour la comprendre il faut d'abord posséder une forte culture mathématique. Celle-ci doit dépasser de beaucoup nos expériences de Physique les plus délicates.

Cependant nous ne devons pas oublier que ce sont ces expériences qui seules pourront confirmer les nouvelles théories ou au contraire les remplacer par de nouveaux concepts. C'est pourquoi je fais appel à notre grand physicien le Prince de Broglie (Prix Nobel de Physique 1929). Quand je dis notre, je sous-entends: race latine, car je ne dois pas oublier que ce grand savant a des origines italiennes. En vous rappelant une expérience facile il essaiera de vous faire comprendre ce qu'il y a de changé dans notre façon de concevoir la matière et toutes les manifestations dont elle est le siège.

« Quand on utilise un microscope muni de mauvaises lentilles on voit d'une façon suffisamment nette plusieurs plans successifs. Mais en perfectionnant les lentilles on arrivera à séparer nettement des plans très rapprochés; on mettra au point sur l'un ou sur l'autre.

« Il en est exactement de même de la nouvelle mécanique due à un perfectionnement de notre intelligence: elle nous permet de situer nos anciennes notions de l'espace et du temps sur un plan différent de celui de la nouvelle spécification énergétique. »

Maintenant, chers élèves, comme notre science ne peut aller plus loin, il ne vous reste plus qu'à revenir pour une dernière heure au lycée, après avoir parcouru « plus que la terre ».

Mes dernières paroles seront pour vous conseiller d'utiliser au mieux ces vacances qui pour quelques-uns seront les dernières vacances scolaires.

Il vous sera peut-être nécessaire de vous rappeler parfois certaines leçons de vos Maîtres pour conserver un parfait « équilibre moral ».

Mais il sera presque inutile d'avoir recours à nos expériences de classe; car vous allez les répéter à des milliers d'exemplaires sous toutes les formes. Quels que soient les jeux ou les travaux auxquels vous vous livrez, vous ne pourrez les accomplir que suivant les grands principes que je vous ai énoncés dans nos classes.

C'est la Nature, elle, qui se chargera toujours de rétablir « l'équilibre physique ».

Tâchez qu'il soit à votre avantage et vous aurez, ainsi que vos chers parents, « la joie de vivre ».

Profitant d'une éclaircie, M. Barraud a donné lecture, du haut de l'estrade officielle, des prix offerts par des Associations ou par de généreux donateurs. Puis les assistants se sont retirés, tandis que les élèves étaient réunis dans leurs classes pour y recevoir la récompense de leur travail.

Les personnalités officielles sont demeurées quelques instants dans le Cabinet du Directeur et ont pris congé de M. Barraud après l'avoir félicité des succès et de la parfaite tenue de son Établissement.

Voici les noms des principaux lauréats :

Lycée de Garçons

PRIX D'HONNEUR

Prix de l'Association Amicale des Anciens Elèves: Melchiorre René.

Prix offert par l'Association des Mutilés et Blessés français de Beausoleil, Monaco et communes environnantes. Classe de Mathématiques: Bourgenot Louis.

Prix offert par la Colonie Française: Classe de Philosophie: Bermond Charles.

Prix offert par l'Alliance Française: Classe de Première A: Notari Hubert.

Prix offert par S. Exc. le Ministre d'Etat: Classe de Première B: Lemoine Roger.

Prix offert par M. Bouvier, Consul de Belgique: Classe de Seconde A: Notari Jean-Marie.

Prix offert par la Chambre Consultative des Intérêts Economiques: Classe de Troisième A: Badia Ramon.

Prix offert par la Société des Conférences de Monaco: Classe de Troisième B: Cresto Robert.

Prix offert par la Section de la Ligue Maritime et Coloniale de France à Monaco: Classe de Quatrième A: Barthélemy Maurice.

Prix d'Honneur offert par l'Association des Poilus, Anciens Combattants français de Beausoleil, Monaco et communes environnantes: Classe de Philosophie: Georges Paul.

Prix offert par le Club Alpin Français à l'élève des classes supérieures qui a manifesté le plus d'aptitude pour la Géographie: Notari Jean-Marie.

Prix offert par l'Institut Océanographique: Gros Charles.

Prix offerts par le Comité des Traditions Locales: Classe de Seconde: Gastaud Pierre; Classe de Troisième: Notari Pierre.

Prix d'Honneur offert par l'Union Italienne: Classe de Première B: Fontana Philippe.

PRIX DU TABLEAU D'HONNEUR

Bourgenot Louis, Melchiorre René, Torti Marcel, Bermond Charles, Bongiovanni Raymond, Georges Paul, Imperti Adolphe, Notari Hubert, Reine Jean, Canari Jean, Fontana Philippe, Gastaud Pierre, Guizol Roger, Barthélemy Maurice, Béziau Jean, Aramini Antoine, Danesi Paul, Guizol Georges, Marsan Pierre, Olivieri Georges, Racine Léon, Agliani Raoul, Gastaud Jean-Marie, Mattei François, Michel Edouard, Naudet Maurice, Burroughs Paul, Imbert Louis, Hallard Pierre, Plan Paul, Taccini André, Comet Gérard, Courbir Lucien, de Bernardi Emile, Debay Maurice, Durand Roger, Franz Raymond, Gallepe Paul, Lauck Jacques, Meringgio Robert, Novella René, Pissarello Robert, Richieri Jean, Sangiorgio Charles, Spaet Erich, Tubino Jean, Venet Charles, Aïnési Etienne, Andréani Jean, Bondil Guy, Dosio Albert, Fautrier Vincent, Girard Jean-Pierre, Monti Georges, Morra André, Terrier Pierre, Albertino René, Ambrosi Clément, Andréani Gustave, Armita Albert, Béziau Paul, Borelli Auguste, Biancheri Raoul, Cérésolle Robert, Gompers François.

Marsan Louis, Marchisio Jean, Pirovano Eros, Ambrosi Rainier, Ballerio Charles, Carlès Gilbert, Fissore André, Icardi Mario, Pasquier Roger, Poget Raymond, Socal Charles, Urbino François, Clérico Yvonne, Gaggiotti Théodora, Gary Germaine, Manigley Hélène, Masmont Colette, Morra Violette, Pasquier Marcelle, Riey Janine, Spaet Kathleen, Arnaldi Robert, Brown Wilfred, Cairo Jean-Pierre, Cimiterra Paul, Dary Joseph, Escaich Jean, Gastaud Edmond, Verzello Noël, Grégoire Robert.

Voici maintenant les noms des élèves ayant obtenu dans chaque classe le plus de mentions :

Classe de Mathématiques: Bourgenot Louis, Torti Marcel, Melchiorre René, de Laromiguière Jean, Rosengarten Robert, Rey Jean.

Classe de Philosophie: Bermond Charles, Imperti Adolphe, Raffaelli Joseph, Bongiovanni Raymond, Villarenh Stéphane.

Classe de Première: Notari Hubert, Lemoine Roger, Fontana Philippe, Canari Jean, Pizard Jacques, Jalade Guy.

Etablissement Secondaire des Jeunes Filles annexé

PRIX D'HONNEUR DÉCERNÉS EN EXCELLENCE

Prix d'Honneur offert par l'Association des Poilus, Anciens Combattants français de Beausoleil, Monaco: Classe de Philosophie: Berthe Odile.

Prix de la Chambre Consultative des Intérêts Economiques: Classe de Cinquième Année A: Raymond Mireille.

Prix offert par S. Exc. le Ministre d'Etat: Classe de Quatrième Année A: Rogolini Juturne.

Prix offert par la Colonie Française: Classe de Troisième Année A: Domont Gilberte.

Prix offert par la Société de Conférences de Monaco: Classe de Troisième Année B: Karpeles Française.

Prix offert par l'Association des Mutilés et Blessés français de Beausoleil, Monaco: Classe de Deuxième Année A: Tholosan Lucienne.

Prix offert par la Section de la Ligue Maritime et Coloniale de France à Monaco: Classe de Deuxième Année B: Lemoine Denise.

Prix d'Honneur offert par la Section de l'Alliance Française à Monaco: Classe de Philosophie: Ughetto Etienne.

PRIX D'HONNEUR SPECIAUX

Prix d'Honneur offert par le Comité des Traditions Locales à l'élève des classes de Quatrième Année, qui s'est le plus distinguée dans l'étude de l'Histoire de la Principauté: Vatrican Henriette.

Prix d'Honneur offert par l'Union Italienne à l'élève des classes supérieures, qui s'est le plus distinguée dans l'étude de la langue italienne: Classe de Philosophie: Semino Eliane.

Dimanche matin, S. Exc. M. Bouilloux-Lafont, Ministre d'Etat, a été reçu solennellement à la Maison de France.

Arrivé à 11 heures, le Ministre a été reçu par M. Spitalier, Consul, remplaçant le Baron Pieyre, absent.

Conduit au Salon du premier étage, M. Bouilloux-Lafont a été salué par les Présidents et les Représentants des Associations, Fondations et Groupements français et par les fonctionnaires des Services mixtes. On notait:

Anciens Combattants, M. Prat; Association des Mutilés, M. Moutier; Musée Océanographique,

M. Sirvent ; Douanes, M. Beziau ; P.T.T. Monte-Carlo, M. Florent ; P.T.T. Condamine, M. Rassat ; P. T. T. Monaco, M. Barla ; gare Monte-Carlo, M. Mauger ; gare Monaco, M. Montahut ; Comité de Bienfaisance, M. Fillhard ; Maison de France, M. Taffe ; Union des Intérêts Français, M. Brisset ; Architecte de la Maison de France, M. Demerlé ; S.B.M., M. Peytral ; Légion d'Honneur, M. Malafosse ; Médailleurs Militaires, M. Guillod ; Officiers de Réserve, M. Palmaro ; 1.142^e Section de Vétérans, M. Lauck ; Anciens Militaires, M. Gastaud, Poilus du Levant, M. Brilvet ; Anciens Chasseurs Alpains, M. Séméria ; Fédération des Blessés du Poumon, M. Albert Gastaud ; Prisonniers de Guerre, M. Herriau ; Croix de Guerre, M. Gaudin ; Ligue Maritime, M. Canu, et M. Henri Gard, Premier Substitut du Procureur Général.

Les personnalités ont été présentées par M. Spitalier à S. Exc. le Ministre d'Etat qui leur a serré la main et a échangé quelques mots avec chacune d'elles.

M. Spitalier a ensuite fait à Son Excellence les honneurs de la Maison dont il lui a fait visiter tous les locaux.

Après cette rapide visite, le champagne a été offert dans la grande salle du rez-de-chaussée.

M. Spitalier a, en quelques paroles charmantes et de la plus heureuse inspiration, souhaité la bienvenue à l'Hôte de la Maison de France.

S. Exc. M. Bouilloux-Lafont, parlant d'abondance s'est exprimé en ces termes :

Je suis touché plus que je ne saurais le dire de l'accueil qui m'est fait par la Colonie Française. J'y veux voir moins un hommage envers celui que la confiance du Prince Souverain a appelé à un poste d'honneur, qu'une marque d'affectueuse sympathie pour l'un des vôtres. De cela je vous remercie.

Vous êtes, Messieurs, les continuateurs de cette lignée qui depuis plus d'un siècle a fondé la France actuelle, l'a fait aimer tant par l'influence du rayonnement qu'elle développe autour d'elle, que par la générosité de ses idées et de son cœur.

Une Colonie comme la vôtre ne peut dégager que sympathie dans le pays qui l'abrite. Grâce à vous elle réunit toutes les qualités qui font la grandeur de la France, j'entends son génie propre, mélange à la fois de générosité instinctive, de vivacité d'esprit et de tendances idéalistes.

Cette Maison de France où l'on sent planer sur soi comme l'âme de la Patrie, a pris comme devise, si j'en juge par ses actes, ce mot : dévouement. Par son activité elle a contribué à la prospérité de la Principauté. Par son cœur elle a débordé sur les souffrances des Français d'à côté.

Soyez-en félicités. Restez toujours, Messieurs, les bons ouvriers de votre Patrie, pays d'ordre et de travail. Soyez les propagandistes ardents de la pensée française. Creusez toujours plus profondément votre sillon dans le grand champ de la Paix.

Fils de cette France qui a toujours été à l'avant-garde des idées généreuses, continuez, Messieurs, dans cette Principauté qui vous accueille avec tant de joie, à unir en une seule gerbe les sentiments de fraternité, de charité qui vous animent et les sentiments de profond loyalisme que vous éprouvez envers S.A.S. le Prince et la Famille Princière.

Je salue vos Morts, Messieurs, dont il m'a été donné tout à l'heure de lire la liste impressionnante.

Je lève mon verre à vous tous, Messieurs, à votre Maison de France.

Je lève mon verre à M. le Consul, à M. le Président de la République Française, Albert Lebrun.

Après ces discours, qui ont soulevé d'unanimes et chaleureux applaudissements, la réunion s'est prolongée encore quelques instants en conversations particulières. Puis le Ministre d'Etat s'est retiré, accompagné par M. Spitalier ; M. Dupont, Attaché au Consular ; M. Fillhard, Président du Comité de Bienfaisance de la Colonie, et M. Taffe, Président de la Maison de France.

Le Tribunal Correctionnel, dans ses audiences des 28 juin et 1^{er} juillet 1932, a prononcé les jugements suivants :

V. L.-J., agent d'assurances, né le 19 juillet 1901, à Moulinet (A.-M.), demeurant à Monaco. — Abus de confiance : quinze jours de prison (avec sursis).

H. M., cafetière, née le 10 juin 1913, Uebigau (Allemagne), sans domicile ni résidence connus. — Vols et complicité : un an de prison (par défaut).

V. C.-J., loueur d'automobiles, né le 14 septembre 1899, à Monaco, y demeurant. — Infraction à la législation sur les automobiles : 200 francs d'amende, confiscation de la voiture et paiement des quintuples droits majorés de deux décimes et demi.

A. P., agent de ventes et locations, né le 1^{er} avril 1877, à Neuville-sur-Saône (Rhône), demeurant à Monaco. — Abus de confiance : deux mois de prison (avec sursis) et 50 francs d'amende.

A. P., agent de ventes et locations, né le 1^{er} avril 1877, à Neuville-sur-Saône (Rhône), demeurant à Monaco. — Menaces verbales de mort sans ordre ni condition : 50 francs d'amende (confusion avec la peine ci-dessus).

B. H.-M.-J., commerçant, né le 8 octobre 1903, à Monaco, y demeurant. — Infraction à la législation sur le chiffre d'affaires : 1.000 francs d'amende (par défaut). Ordonné la présentation des pièces comptables dans la huitaine du jugement, sous peine d'une astreinte de cent francs par jour de retard.

B. H.-C., plongeur, né le 15 février 1909, à Nice (A.-M.), y demeurant. — Infraction à arrêté d'expulsion : quinze jours de prison.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Extrait

D'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal de Première Instance de la Principauté de Monaco, le vingt-cinq février mil neuf cent trente-deux, enregistré,

Entre le sieur Robert ODDERO, pompier à la S. B. M., demeurant à Monaco, rue Comte-Félix-Gastaldi, 20,

Et la dame Marie Séverine DAMILANO, son épouse, demeurant à Monaco, bar Janot, rue Basse, Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Prononce la séparation de corps entre les époux Oddero-Damilano aux torts et griefs de la dame Damilano. »

Pour extrait certifié conforme, délivré en exécution des articles 39 et 22 de l'Ordonnance Souveraine du 3 juillet 1907, modifiée par celle du 11 juin 1909.

Monaco, le quatre juillet mil neuf cent trente-deux.

Le Greffier en Chef : JEAN GRAS.

GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

Avis

Les créanciers du sieur Léon FARINE, négociant, à Monaco, sont informés que la dernière séance pour la vérification des créances aura lieu le vendredi 8 juillet courant, à 8 heures 45, et qu'avant cette date ils devront remettre leur bordereau de production à M. Orecchia, syndic.

Le Greffier en Chef : Jean GRAS.

Etude de M^e ALEXANDRE EYMIN
Docteur en Droit, Notaire à Monaco

Cession de Fonds de Commerce (Première Insertion)

Suivant acte reçu par M^e Eymin, notaire soussigné, le 6 avril 1932, réitéré par acte reçu par le même notaire, le 30 juin 1932, enregistrés, M. Jean-César FRANCESCHINI, commerçant, demeurant n^o 11, rue des Açores, à Monaco-Condamine, a cédé et vendu à M. Guisepppe LUNGHI, demeurant au même lieu, le fonds de commerce de fabrication et de vente en gros et au détail d'articles tricotés qu'il exploitait n^o 11, rue des Açores, à Monaco-Condamine, dans un immeuble appelé villa Carmen, appartenant à M. Moragas-Manzanarés.

Les créanciers de M. FRANCESCHINI, s'il en existe, sont invités, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement qui serait fait en dehors d'eux, à faire opposition sur le prix de la dite cession, au domicile à cet effet élu, à Monaco, en l'étude du notaire soussigné, avant l'expiration du délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 7 juillet 1932.

(Signé) : ALEX. EYMIN.

AGENCE LORENZI

26, boulevard Princesse-Charlotte, à Monte-Carlo.

Cession de Fonds de Commerce (Première Insertion)

Suivant acte sous seing privé, en date à Monaco du 30 juin 1932, enregistré, M. Janvier SANGIOVANNI, a vendu à M. Pierre MAZZINI, le fonds de commerce de Fruits et Primeurs, sis villa du Rocher de Cancale, 24, boulevard Princesse-Charlotte, à Monte-Carlo.

Opposition, s'il y a lieu, dans les délais légaux à l'Agence Lorenzi, à Monte-Carlo.

Monaco, le 7 juillet 1932.

Vente de Fonds de Commerce (Première Insertion)

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco du 27 juin 1932, enregistré, M^{me} Virginie DELPERO, épouse séparée de M. Antoine BOTTERO, a vendu à M. Félix AQUILOZZI, le fonds de commerce de buvette-restaurant dénommé Bar Jeannot, situé, 22, rue Basse, à Monaco-Ville.

Oppositions, s'il y a lieu, dans les délais légaux au fonds vendu.

Monaco, le 7 juillet 1932.

AGENCE COMMERCIALE

M. MARCHETTI, propriétaire-directeur
20, rue Caroline, Monaco.

AVIS UNIQUE

Suivant acte s. s. p. en date à Monaco du 1^{er} juillet 1932, enregistré, M. Charles ROSSI et M^{me} Virginie ROSSI, ont cédé à M. Hector GRATAROLA, leurs droits de gérance du Bar-Restaurant Puerto-Ricco, sis à Monaco, 3, rue Plati, que leur avait concédé M. Ange DEFILIPPI, fondé de pouvoirs de M^{me} Louise AIRALE, propriétaire du dit fonds.

Les fournisseurs sont informés que les frais d'exploitation, sans exception, de la gérance ci-dessus, sont à la charge entière de M. Hector Grattarola.

Pour tous renseignements, Agence Commerciale (Marchetti), 20, rue Caroline, Monaco.

CABINET DE M. COSTE, Expert-Comptable
12, rue de Paris, Nice

CABINET DE M. ORECCHIA, Expert-Comptable
5, avenue du Berceau, Monte-Carlo

Avis

Suivant jugement du Tribunal Civil de Monaco en date du 23 juin 1932, la Société en nom collectif constituée le 27 août 1924, par un acte enregistré à Monaco, formée entre MM. H. et P. SAISSI, ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de matériaux et dont le siège social est établi à Monaco, avenue de Fontvieille, a été dissoute avec toutes ses conséquences de droit.

Par ce même jugement MM. Coste et Orecchia, experts-comptables, ont été désignés comme liquidateurs avec les pouvoirs habituels et les plus étendus.

En conséquence, les créanciers de la dite Société sont invités à se faire connaître et à adresser à l'étude de M. Orecchia, 5, avenue du Berceau, à Monte-Carlo, leurs titres de créance, dans un délai de vingt jours.

Les Liquidateurs.

MAISONS POUR TOUS

La Revue pratique de l'Habitation et du Foyer, édition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours, multiplie les modèles de jolies maisons et les conseils pour les construire, même si vous n'avez pas d'argent.
Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.